

# **[COMMUNIQUE DE PRESSE] PRESTATAIRES DU TERTIAIRE : POUVOIR D'ACHAT LA RÉPONSE MÉPRISANTE DES PATRONS DE LA BRANCHE DES PRESTATAIRES DU TERTIAIRE**

Alors que les annonces présidentielles renvoient la question de la négociation salariale au sein des branches, la F3C-CFDT fait le constat que les partenaires patronaux agissent en déloyauté dans le combat mené face à l'inflation et à la perte du pouvoir de vivre des travailleuses et des travailleurs.

Dans un contexte économique où les ménages doivent faire face à une inflation alimentaire de 16%, la branche patronale semble ne pas prendre la mesure de la nécessité absolue de revaloriser les salaires.

La F3C-CFDT, forte d'une représentativité de 30,77% sur la branche des prestataires de services, a - à deux reprises - assumé ses responsabilités en paraphant des accords sur les minima salariaux en 2022.

Le contexte économique, même s'il est annoncé sous de meilleur jours par des observateurs, continue pour les plus fragiles à se dégrader au quotidien.

Les accords ont été rattrapés par la revalorisation du SMIC le 1er mai dernier, la F3C-CFDT a donc en toute logique revendiqué une augmentation de 60€ pour tous les coefficients de la grille afin de sortir de la mécanique et des logiques de pourcentages différenciés en fonction de la place dans la grille de classification. La vertu de cette proposition permet de stopper le tassement de la grille et met en avant une mesure d'équité salariale.

Les organisations patronales de la branche se sont montrées inflexibles, rejetant ou minimisant systématiquement les propositions de la F3C-CFDT dans une posture sourde et surtout dogmatique.

Cette surdité patronale s'est vue renforcer par le cynisme de propositions de revalorisation allant de 1, 5% à 0,75% en fonction des échelons. (0,99% pour les cadres), agrémentées de sommes s'étalant de 35 à 67€ brut pour certaines catégories de salariés.

Excédée d'une telle indécence et de ce sur-place improductif la F3C-CFDT a fini par claquer la porte de négociations..... mais n'en restera pas là !

Le 13 octobre, les salariés de la branche sont appelés à cesser le travail et seront en tête des cortèges de la journée d'action dans le cadre de la journée de mobilisation européenne.

pouce en bas

Documents

[POUVOIR D'ACHAT LA RÉPONSE MÉPRISANTE DES PATRONS DE LA BRANCHE DES PRESTATAIRES DU TERTIAIRE](#)